

Paris, le 3 décembre 2015  
CP213 - 2015

## Coopération spatiale entre la France et le Gabon Le CNES signe avec l'AGEOS un accord de coopération sur l'observation de la Terre

**Au Pavillon du Gabon de la COP21 et en présence d'Emmanuel Issoze Ngondet, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de la Francophonie et de l'Intégration Régionale et de Flore Mistoul Yame, Ministre de la Protection de l'Environnement et des Ressources de la Forêt et de la Mer, Jean-Yves Le Gall, Président du CNES et Tanguy Gahouma Bekale, Directeur général de l'AGEOS (Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale), ont signé un accord-cadre renforçant la coopération entre la France et le Gabon dans le domaine spatial.**

Les relations dans le domaine spatial entre la France et le Gabon fêteront l'année prochaine leurs 30 ans, alors qu'en 1986 était installée à Libreville une station de suivi des lanceurs Ariane, financée par l'ESA et exploitée par le CNES. La collaboration entre les deux pays intervient aussi dans le domaine de l'observation de la Terre, l'AGEOS utilisant des images Spot dans le cadre du processus de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+).

Le renforcement de cette coopération avait été envisagé lors de rencontres du CNES avec les autorités gabonaises, dans le cadre du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, en juin 2015, puis à l'occasion de la visite de Jean-Yves Le Gall à Nkok (Gabon), fin août, pour l'inauguration du centre de compétences de l'AGEOS.

Cet accord-cadre a pour principal objectif de développer des applications civiles issues des données d'observation de la Terre et d'engager des projets applicatifs communs. Ces activités prendront la forme d'échanges d'informations et de données grâce à la formation d'experts et de spécialistes et à la tenue d'ateliers, de séminaires et de colloques. Pour assurer sa mise en œuvre, il prévoit une réunion annuelle des dirigeants des deux agences, qui permettra d'identifier les futures coopérations envisageables.

A l'issue de cette signature, Jean-Yves Le Gall a déclaré : « Je me réjouis d'avoir signé cet accord avec l'AGEOS, qui donne une nouvelle dynamique à la coopération spatiale entre la France et le Gabon, qui est déjà ancienne et fructueuse. Deux ministres du Gabon nous ont fait l'honneur de leur présence lors de cette signature, qui a eu lieu au Pavillon du Gabon de la COP21. C'est dire l'importance que le Gabon accorde aux problématiques environnementales, comme peuvent en témoigner les mesures prises grâce aux données spatiales, pour préserver sa forêt équatoriale et sa biodiversité. Le CNES, qui partage ces préoccupations, mettra toute son expertise à la disposition de ce pays pour œuvrer en ce sens. »

### Contacts

Pascale Bresson  
Alain Delrieu  
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39  
Tél. 01 44 76 74 04  
Tél. 01 44 76 78 37

[pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)  
[alain.delrieu@cnes.fr](mailto:alain.delrieu@cnes.fr)  
[julien.watelet@cnes.fr](mailto:julien.watelet@cnes.fr)

[presse.cnes.fr](http://presse.cnes.fr)